

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N°2
Mercredi 05 février à 17h30 – Salle de réunion E03

Présents

Membres de droit siégeant avec voix délibérative :

Proviseur : M. Charles PIERRU
Directrice du secondaire : Mme Nathalie ARZOINE
Directeur Adjoint du secondaire : M. Thomas GRADOS
Directeur du Primaire : M. Pascal NAVARRO
Directrice du site d'Oud Metha : Mme Béatrice MATHEVET
Responsable du Service Financier : Mme Myriam BRAHAMI
Head of Care and Support : Mme Sandra KARA
Conseillère principal d'Education : Mme Caroline FARINEAU

Collège des personnels :

Enseignante Primaire : Mme Morgane LE ROUX
Enseignante Primaire : Mme Nadia DJAFFARDJEE
Enseignant secondaire : M. Baptiste VAN DEN BOGAERDE
Enseignant secondaire : M. Rodolphe GHAZAROSSIAN
Administration : Mme Maeva BRONDEL
Administration : Mme Chrystelle TATSIS

Collège des parents :

Liste Ensemble pour le progrès : Mme Afida RAHMI
Liste ABC : Mme Vanessa LAGARDE
Liste ABC : Mme Syma KUPELIAN
Liste CAPE – Confiance, Action, Progrès, Éducation : M. Reza ALAVI
Liste CAPE – Confiance, Action, Progrès, Éducation : Mme Marie IDRISSE LAHLOU
Liste CAPE – Confiance, Action, Progrès, Éducation : Mme Aline BETSCHART

Collège des élèves :

Zena AHMED 1^{ère} 1

Membres siégeant à titre consultatif :

Conseillère des Français à l'étranger : Mme Valérie ALLARD-LATOIR
Conseiller des Français à l'étranger : M. Hervé SEROL
Représentante auprès des autorités locales : Mme Wafae BELCADI

Secrétaire de séance :

Mme Murielle SEROL

Annonce de M. Pierru de l'avis favorable de l'AEFE pour l'ouverture d'un parcours menant au Bac français international BFI trilingue anglais français arabe.

Présentation de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1/ Comptes rendus ;
- 2/ Préparation de la rentrée 2025 ;
- 3/ Informations générales ;
- 4/ Travaux sur le règlement intérieur et horaires des campus ;
- 5 / Questions diverses.

1. Comptes rendus

M. Pierru informe les membres du CE sur la mise en place d'une police concernant les comptes rendus des instances. L'objectif de cette procédure étant de réduire les délais entre la tenue de l'instance et la diffusion des comptes rendus aux membres de cette instance.

La procédure implique une rédaction rapide, le compte rendu provisoire doit être rédigé dans les 48 heures suivant la fin de l'instance. Le membre de la direction ayant dirigé l'instance sera responsable de faire respecter ce délai et de superviser la rédaction.

Mme Kupélian représentante des parents demande si le délai n'est-il pas un peu court? 1 semaine ne serait pas plus réaliste? ou du moins un délai minimal de 72h

Une première validation se fera en interne par le membre de la direction qui préside l'instance dans un délai de 24h. Ensuite, il sera diffusé uniquement aux membres de l'instance via un google drive afin que ceux-ci puissent éventuellement y apporter leurs commentaires.

Le Compte rendu provisoire sera adressé en même temps que les convocations, il doit être adressé une semaine au moins avant l'instance.

La version finale sera accessible à tous les membres via un fichier partagé et une fois validée par l'instance elle sera affichée sur pronote pour toute la communauté.

Il n'y aura plus de validation en Conseil d'établissement mais uniquement au sein des instances concernées.

Une évaluation trimestrielle de ce processus sera effectuée par la Directrice Administrative et Financière

Cette politique vise à garantir une communication efficace et rapide au sein de l'établissement, permettant aux membres d'être informés des décisions et des actions en cours avant l'approbation finale lors de l'instance suivant

- *Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°2 d'Oud Metha du 22 janvier 2025*

Vote à l'unanimité - pas d'abstention - pas de vote contre

Validation du compte rendu du conseil d'école n°2 d'Oud Metha du 22 janvier 2025

- *Approbation du compte rendu du conseil d'école n° 1 d'Academic City 2 du 30 novembre 2024*

Vote à l'unanimité – pas d'abstention – pas de vote contre

Validation du compte rendu du conseil d'école n° 1 AC2 du 30 novembre 2024

- *Approbation du compte rendu du conseil d'établissement n°1 du 07 novembre 2024*

Vote à l'unanimité – pas d'abstention – pas de vote contre

Validation du compte rendu du conseil d'établissement n°1 du 07 novembre 2024

Mme Kupélian, représentante des parents, demande s'il y aura un compte rendu pour toutes les instances?

M. Pierru, proviseur, répond par l'affirmative et confirme qu'à partir de maintenant chaque compte rendu sera approuvé dans la même instance

Mme Allard-Latour, conseillère des Français de l'étranger demande si les membres du CE auront accès au compte rendu des conseils d'école ?

M. Pierru, affirme que les membres du CE auront accès aux comptes rendus des conseils d'école.

Mme Kupélian, tient à souligner que lors des rencontres de parents délégués certaines informations ne sont pas alignées avec celles transmises lors d'autres réunions . Notamment récemment sur le nombre d'années du renouvellement de l'homologation.

M. Pierru, explique qu'il est important que les questions soient dispatchées selon les instances concernées.

Mme Kupélian demande s'il serait possible d'avoir un compte rendu des réunions des parents délégués. (validé par la direction)

M. Pierru précise qu'il ne s'agit pas d'une instance, mais qu'il est possible de réfléchir à la mise en place d'un process.

2. Préparation de la rentrée 2025

A) Point d'étape

M. Pierru précise que nous sommes actuellement dans la première vague de recrutement et qu'en mars il y aura un ajustement selon les départs annoncés.

B) Implémentations possibles

M. Pierru précise que le CE a un avis consultatif sur les ouvertures de classes et de postes et n'est pas décisionnaire. La responsabilité financière revient au board.

La présentation qui suit a pour but de faire comprendre à la communauté que les améliorations ont un coût. Le chiffrage présenté est uniquement indicatif.

M. Pierru, explique qu'après 18 mois de prise de poste et d'échanges avec les différents membres de la communauté du LFIGP, il a pu identifier les besoins à court terme du LFIGP.

Présentation des propositions d'améliorations par M. Pierru

- Poste temps plein FLESCO
 - Avec un établissement de 2500 élèves un seul poste FLESCO ce n'est pas assez, il faut un temps plein en primaire et idem au secondaire. D'où la demande d'un poste à temps plein supplémentaire.
- Poste temps plein renfort inclusion (positionné à OM en partie)
 - Ce poste viendrait en renfort du pôle inclusion notamment à OM (Il s'agit d'une demande KHDA dans les points d'amélioration du compte rendu de la dernière inspection du site d'OM : temps de présence plus important d'une personne inclusion sur le site).
- Poste Assistant(e) communication
 - La création de ce poste est demandée afin d'assister la responsable communication et pérenniser le poste, à noter que les dernières personnes en place ne sont pas restées plus d'un an.

- Poste temps plein orientation pour le collège
 - M. Pierru tient à féliciter les collègues en place actuellement au sein de ce service et précise que la création de ce poste permettrait de développer l'orientation au collège.
- Poste de remplaçante anglophone au premier degré – Mi-temps
 - Avec l'évolution probable de plus d'élèves en section international anglais renforcé, ce poste permettra un remplacement plus facile au sein de cette section.
- Coût de couverture de la terrasse de la cantine du secondaire
 - Estimation à 1 000 000 AED
- Augmentation de la prime au logement des personnels

Présentation des coûts purement indicatifs pour le moment. Plus une tendance de coût que contractuelle.

Point RH – Passage personnel enseignant E2 à E1

M. Pierru présente un autre point qu'il souhaite présenter au futur board. Historiquement au sein du LFIGP il y a deux grilles pour les enseignants, une grille pour les titulaires de l'éducation nationale et une autre pour ceux qui ne le sont pas. Dans l'optique de garder les personnels enseignants non titulaires mais qui ont fait leurs preuves, il est légitime que ces personnels intègrent la grille des titulaires sous certaines conditions.

Mme Lagarde, représentante des parents, demande combien d'enseignants sont concernés par ce changement de grille.

M. Van den Bogaerde, représentant des personnels, indique que 4 ou 5 enseignants sont concernés.

Point RH - Augmentation salariale :

Point Finances – Augmentation des frais de scolarité 2025 2026

M. Pierru explique qu'une augmentation des frais de scolarité même de quelques pourcent permettrait de mettre en place ces améliorations ou une partie. Les chiffres annoncés sont à titre indicatif afin d'avoir un ordre de grandeur des coûts engendrés.

M. Van den Bogaerde précise qu'il y a eu des augmentations indirectes des frais de scolarité 2024 2025 avec la facturation de frais informatiques et médicaux.

Mme Idrissi Lahlou, représentante des parents, revient sur les frais médicaux payés l'année dernière pour la création d'un poste d'infirmière, le coût semble élevé par rapport au besoin exprimé et trouve que le process a manqué de transparence. Concernant la remplaçante anglophone pour la section anglais renforcé pourquoi ne pas facturer ce coût directement aux familles concernées.

M. Pierru, précise que ces montants ne sont présentés qu'à titre indicatif et que les décisions concernant les frais médicaux et informatiques ont été prises l'an dernier.

Mme Lagarde, représentante des parents, souligne qu'il est difficile de parler de coûts sans présentation de budget du budget et des ressources disponibles, d'autant que le budget n'a pas été validé et que les comptes n'ont pas été audités.

M. Pierru, répond, que c'est pourquoi ces chiffres sont présentés à titre indicatif, ce qui est intéressant ici c'est de savoir si les membres du CE sont d'accord avec ces améliorations proposées.

Au sujet de l'augmentation des frais de Scolarité, Mme Lagarde précise que l'ECI (Education Cost Index) n'a pas été communiqué et qu'il a beaucoup varié ces dernières années, étant même une année de 0%.

M. Van den Bogaerde demande ce qu'il en est du coût de la couverture de la cantine ?

M. Pierru attire l'attention qu'il s'agit du coût indicatif. Un devis autour de 1M a été reçu.

Mme Idrissi Lahlou demande combien d'élèves pourraient contenir cette terrasse fermée.

Mme Farineau, CPE, au vu de la disposition actuelle répond environ une centaine.

Mme Kupelian trouve le budget de la terrasse de la cantine disproportionné surtout en terme d'allocation des couts/ priorisation de cout. Mieux vaut investir dans l'humain si le budget est restreint.

Mme Lagarde revient sur le poste d'assistante de communication, ne faudrait-il pas attendre un peu plus de temps dans la prise de poste de la responsable communication (après l'entretien de fin de sa période d'essai) pour connaître les besoins effectifs, les compétences recherchées et la nécessité d'un mi-temps ou temps plein?

M. Pierru précise que la responsable du service sait exactement ce qu'il lui manque.

Mme Idrissi Lahlou souligne que pour elle actuellement la communication n'est pas assez fluide, les années antérieures les informations étaient rassemblées sur le trait d'union qui était très clair.

M. Pierru confirme que la mise en place d'une newsletter est en cours, mais la responsable communication est actuellement notamment sur la mise en place du nouveau site web et d'autres sujets.

Mme Kupélian demande si ces besoins d'améliorations et cette présentation et priorisation des coûts sont proposés après une concertation sur le terrain et en concertation avec les équipes?

M. Pierru confirme que ces besoins viennent du terrain et qu'ils sont réalistes.

M. Van den Bogaerde intervient sur le nombre d'heures de certains personnels enseignants. Pour lui si certains personnels enseignants revenaient à 18 H cela permettrait la création de nouveaux emplois. Il indique que certains enseignants font trop d'heures par semaines (certains à 23)

M. Pierru répond que la décision du passage à 20 h ne sera pas revue.

M. Pierru s'agace de cette sortie car il rappelle que les deux disciplines impactées sont celles où un enseignant bivalent passé à mi temps au dernier moment avait vu une bonne partie de ses heures dispatchées entre les autres enseignants faisant ainsi monter leur quotité.

M. Pierru rappelle qu'au sein d'une équipe un professeur peut être à moins de 20h par semaine si cela n'implique pas la création d'un temps partiel.

Innovations du LFIGP

Mise en place d'un parcours culturel sur plusieurs années.

“Le Parcours Culturel, qui s'inscrit dans l'esprit du futur projet d'établissement où “l'excellence pour tous” se traduit aussi par la possibilité offerte à chaque élève de trouver un parcours qui lui convienne. »

Mise en place progressive. L'année prochaine à la rentrée 2025 seules les classes de 6ème sont concernées avec un semestre cinéma, un semestre théâtre,

L'ouverture d'une option théâtre ou cinéma pour le lycée sera une continuité logique.

M. Van den Bogaerde précise qu'actuellement il existe un club le “club cinoche” mais ce sont des heures en plus du cursus ainsi ce parcours permettrait d'inclure ces matières dans le cursus.

Mme Idrissi Lahlou demande si ce parcours serait compatible avec la section internationale.

M. Pierru répond que ce parcours serait compatible avec la section euro mais pas la section internationale.

M. Grados, Directeur adjoint du secondaire précise que cette solution est possible en 6ème mais ensuite dans les niveaux supérieurs il faudrait choisir entre les deux parcours. A l'heure actuelle tout est mis en place pour que les emplois du temps des classes de 6ème et 5ème finissent à 15h30 (presque tous).

M. Van den Bogaerde dit que la promotion de ce parcours va se faire dès maintenant, les élèves concernés cette année sont donc les élèves de CM2.

M. Pierru souligne que la promotion du parcours culturel va bientôt se faire.

Mme Kupélian demande s'il y aurait la possibilité d'intégrer de cette manière dans un second temps ou a long terme un Bac technique artistique car nous le savons a dubai les parcours atypiques sont quasiment inexistants et un nombre croissant d'élèves ne rentre plus dans le moule purement académique. M. Grados explique que le bac technique art, danse et musique en France nécessite des partenariats avec des conservatoires. Aux Emirats il n'y aurait pas ce support et ce sont des bacs qui demandent des infrastructures spécifiques.

C) Structure prévisionnelle secondaire et primaire

M. Pierru présente l'évolution des admissions sur les années scolaires 2023 2024 et 2024 2025.

Le board va devoir faire un arbitrage pour certains niveaux. Par exemple sur le niveau CP et CM1 où la demande est plus forte il manque respectivement 31 et 39 places au sein de la structure et sur le niveau 4ème la demande est faible il y a 30 places de trop.

M. Pierru souligne qu'il est important de bien réfléchir pour l'ouverture de classes en primaire. Actuellement le LFIGP à une pyramide inversée en termes d'effectifs. Ces entrées latérales qui permettaient depuis des années au LFIGP de passer de 5 classes en maternelles à 8 classes en élémentaire ne seront bientôt plus d'actualité.

Ceci car les élèves auront été captés par les autres écoles (ouverture de nouveaux sites AFLEC, Mermoz). Si l'année dernière il n'y avait pas eu l'ouverture d'une classe de CM2 il y aurait une sixième en moins cette année. En ouvrant le CM1 on sécurise le CM2. A noter que les effectifs de 6ème ont bénéficié encore cette année de l'effet Sharjah.

M. Pierru précise qu'il n'y a pas d'obligation d'ouvrir des classes mais si la LFIGP ne sécurise pas les classes qui se rapprochent du secondaire il y a un risque de perdre également des effectifs en secondaire.

M. Pierru demande aux membres du CE s'ils souhaitent intervenir à ce sujet.

Mme Idrissi Lahlou exprime l'inquiétude des parents quant au manque de place au primaire, deux classes supplémentaires un 7ème CE1 et ensuite CE2 l'année d'après. Les enfants sont déjà à l'étroit, certains élèves mangent dans les classes de sciences. Se pose le problème des 3 périodes de déjeuner.

M. Pierru souligne que ceci est en lien direct avec les horaires des sites d'OM et d'AC2. Une consultation a eu lieu auprès des enseignants, des parents, des services administratifs et de la direction à ce sujet.

Départ de M. Sérol

Mme Idrissi Lahlou souligne la difficulté pour les élèves d'avoir une seule période après le déjeuner.

M. Pierru comprend qu'il est difficile d'avoir l'unanimité sur de tel sujet. Concernant le déjeuner les trois rotations permettent de fluidifier le flux de élèves lors de la pause méridienne.

Mme Idrissi Lahlou comme d'autres parents émet des réserves sur l'ouverture de classes supplémentaires.

M. Pierru demande si d'autres membres souhaitent intervenir

Mme Kupélian partage l'avis de Mme Idrissi, et propose de sonder tous les parents pour plus de représentativité. Mme kupélian n'aurait pas été contre l'ouverture de nouvelles classes si l'espace le permettait vu que la demande est là et que nous aimerions que notre lycée évolue dans un cadre pérenne mais aujourd'hui nous ne pouvons pas nous le permettre. La situation est déjà compliquée : nous avons déjà un problème d'espace, de sécurité, organisation de la cantine et ce serait mettre toute l'équipe en difficulté.

M. Pierru demande de distinguer le ressenti et la réalité. Il demande à M. Navarro le Directeur du primaire s'il y a des classes d'anglais qui pourraient être utilisées.

M. Navarro, Directeur du primaire, confirme que l'occupation de certaines classes de langue pourraient être optimisées.

Mme Brondel, représentante des personnels administratifs, souligne que les élèves au primaire ont très peu d'espace pour eux à l'extérieur lors des pauses

Mme Idrissi Lahlou souligne les problèmes de place déjà rencontrés à la BCD, pour les APS, et précise que les bâtiments sont prévus pour 500 élèves contre 800 élèves présents actuellement.

Mme Lagarde ajoute que certains cours d'éducation islamique commencent régulièrement en retard par défaut de salles disponibles. (En primaire)

M. Pierru apporte une précision quand au 39 demandes en CM1, sur 39 demandes 13 fratries sont concernées.

Mme Kupelian demande pourquoi il y a une classe de 4eme en moins l'année prochaine)

M. Pierru après avoir échangé avec ses confrères signale qu'ils constatent aussi une légère baisse de la demande sur le collège .

Evolution de la structure en primaire avec finalisation de la réforme :

M. Pierru affiche les résultats du sondage effectué auprès des parents de CE1, CE2, CM1 et CM2 sur la transformation d'une division SIFR en SIAR, les chiffres montrent que les parents sont majoritairement d'accord avec cette transformation.

Mme Rahmi, représentante des parents, souligne l'importance d'avoir des groupes de niveaux en anglais, afin d'avoir un enseignement optimum dans cette matière.

Mme Idrissi Lahlou demande une attention particulière lors de l'ouverture SIAR notamment pour les enfants de CE2 et CM1 qui sont des niveaux déjà difficiles et qui pourrait mettre les élèves en difficultés. Mme Idrissi demande si les élèves vont être évalués par des enseignants d'anglais pour entrer dans la section.

M. Pierru répond qu'il n'y a pas de sélection en primaire le changement de section se fera après discussion avec les familles (par exemple si dans la famille la langue anglaise est pratiquée à la maison il est préférable que l'élève reste en SIFR) Cette proposition a été faite suite à une forte demande des parents du primaire.

D) Point d'étape sur le recrutement

- **Primaire :**
- Signature du futur directeur du primaire

- **Secondaire :**
- Signature d'une professeure de Lettres titulaire du CAFFA (titulaire formatrice) avec expériences à Los Angeles et Singapour
- Signature d'une professeure de Mathématiques titulaire de la DNL en anglais
- Signature de la responsable pôle inclusion en remplacement de madame Baronnet (Plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de l'inclusion)
- De nombreux entretiens effectués avec des candidats positionnés en attente

M. Van den Bogaerde demande si c'est le board qui a signé ces contrats.

M. Pierru répond qu'il s'agit de remplacement, c'est donc lui qui signe les contrats.

3. Informations générales

Examens ajustement de calendrier

Epreuves anticipées de français

Du lundi 09 au vendredi 13 juin 25	Epreuve orale
Lundi 16 juin 25	Epreuve écrite
26 ou 27 juin 25	Publication des Résultats

Diplôme national du brevet

Fin avril/début Mai	Soutenance orale
13 et 14 mai	Oraux ACL et HG DNBI
Mardi 17 juin 25	Épreuves écrites: Français/ maths
Mercredi 18 juin 25	Epreuves écrites: HG EMC/ Sciences
27 juin 25	Publication des résultats

Baccalauréat général et BFI

20 et 21 mai 25	CCF3 EPS
Du 05 au 30 mai 25	Oral section euro
22 et 23 mai 25	BFI: Épreuve écrite ACL
26 et 27 mai 25	BFI: Oraux: ACL/HG
Mi Mai	BFI: Oral CDM
Du 26, 27, 28 et 29 mai 2025	Grand oral
20, 21 et 22 mai 2025 // Du 29 au 30 mai 2025	Epreuve ECE PC , pratique NSI , 22 ECE SVT // LLCER
Mercredi 11 juin 25	Epreuve écrite de philosophie
Jeudi 12 et vendredi 13 juin 25	Epreuves écrite Enseignement de spécialité 1 et 2
Mardi 24 juin 25	Publication des résultats groupe 1
Jeudi 26 juin 25	Publication des résultats groupe 2

Concours général des lycéens, 1^{ère} et terminale

17, 18, 19, 20, 24 et 25 mars 25	Epreuves écrites (Maths, SES, philo, français, NSI , PC, Angl
----------------------------------	---

Brevet d'initiation aéronautique de la 3^{ème} à la terminale

Mercredi 4 juin 25	Epreuve commune et facultative
--------------------	--------------------------------

IGCSE 2nde

15 mai et 4 juin 25	IGCSE Maths
---------------------	-------------

Concours GPTEICH terminale

29 mars 25	Epreuve écrite
------------	----------------

4. Travaux sur le règlement intérieur et horaires des campus

A) Information sur les horaires des campus

M. Pierru présente un récapitulatif des réunions qui ont eu lieu à ce sujet.

 **Trois réunions de concertation :** 5 novembre 2024 / 9 décembre 2024 / 14 janvier 2025

Participants :

- Proviseur
- Directrice administrative et financière
- Directeurs des sites d'OM et AC2
- Responsable des transports et des APS
- Responsables de niveau (OM) et de cycle (AC2)
- Coordinatrices de vie scolaire (AC2)
- Représentants des parents d'élèves (OM et AC2)

Constats et besoins :

- OM (Maternelle) : Journée trop longue
- AC2 (Élémentaire) : Pause déjeuner trop courte pour plusieurs services de cantine

Objectifs :

- Maintien de 24h d'enseignement minimum par semaine
- Facilité de récupération des fratries
- Aucun coût supplémentaire
- Optimisation des APS et des pauses repas

Décision Finale et Mise en Place

Nouveaux horaires dès la rentrée 2025 :

- OM & AC2 : Fin des cours à 14h15
- Tolérance de 30 min à AC2 pour récupération des fratries (surveillance assurée uniquement pour les fratries concernées)

APS :

- OM : Fin à 16h15 (au lieu de 16h45) – surveillance assurée pour récupération des fratries.
- AC2 : Fin à 16h

Organisation des pauses repas à AC2 : 3 services de cantine

- 11h10-12h00 : CP / CE1 (11h15-12h00)
- 12h00-12h45 : CE2 et CM1
- 12h45-13h30 : CM2

Conclusion :

Ces ajustements garantissent un meilleur équilibre entre les besoins des élèves et les contraintes organisationnelles tout en répondant aux attentes des parties prenantes.

B) Ateliers de réflexion sur le règlement intérieur

M. Pierru expose les Objectifs de ces ateliers :

- Recueillir les premières propositions des membres du CE à travers cette première consultation.
- Inclure des pans du parent school contract qui a une valeur supérieure au règlement intérieur.
- Intégrer le changement de paradigme et le rapport à la sanction différent entre le système éducatif français et la vision du KHDA.

Ce jour est celui du lancement de ces travaux avec des représentants de toute la communauté.

Un mail d'invitation va être adressé aux membres du CE pour ceux qui souhaitent se greffer aux ateliers autour du RI.

M. Van den Bogaerde demande si on peut spécifier que l'on peut modifier le parent school contract.

Mme Mathevet, directrice de l'école d'Oud Metha, avait souhaité l'année dernière apporter des modifications sur certains points du parent school contract du KHDA. La réponse du KHDA a été négative et non négociable.

Mme Belcadi, Représentante auprès des autorités locales, précise que des demandes ont déjà été effectuées auprès du KHDA pour des modifications notamment concernant les sanctions et à propos d'autres sujets, ces demandes ont été refusées à chaque fois.

Mme Belcadi, souligne que l'approche du KHDA concernant les sanctions est différente, la première responsabilisation est celle des parents, et faire accepter aux parents que leur enfant a des problèmes. Mme Rahmi demande ce que propose le KHDA.

Mme Belcadi explique qu'il s'agit plus d'échanges entre les parents et l'établissement scolaire, et éventuellement des cours en ligne mais pas d'exclusion définitive sauf cas gravissime.

Mme Idrissi Lahlou et Mme Lagarde précisent que les établissements anglosaxons ont une approche différente des sanctions, notamment avec l'existence de "mesures de responsabilisation". Elles ajoutent que des exclusions définitives se font en cours d'année.

M. Pierru précise que les seules exclusions définitives possibles en cours d'année ne se font qu'après un certain nombre de warning letter et uniquement sur validation du KHDA.

M. Pierru propose de débiter l'atelier avec la lecture pendant 15 minutes des documents préparés par Mme Kara qu'il remercie pour cette préparation.

Après cela M. Pierru demande à chaque table de rendre un premier jet sur les différents points abordés et de lui donner la feuille avec les annotations.

5. Questions diverses

Questions	Réponses
Amélioration du matériel informatique de l'établissement ?	Oui - plan d'investissement programmé
L'ouverture d'une filière technologique est-elle un objectif à court terme du LFIGP ?	Mise à l'étude d'un CNED réglementé
L'ouverture d'une classe Ulis est-elle un objectif à court terme du LFIGP ?	Pas pour le moment
Est-il envisageable d'organiser des sessions de travail sur la base du volontariat pendant le ramadan ?	Voulez-vous dire : pouvoir proposer aux élèves de rester plus longtemps que l'horaire légal s'ils le souhaitent et sans les forcer ? Nous interrogeons le KHDA
Y a t'il du nouveau quant à l'installation de détecteurs "anti-vapotage"?	Devise en cours (a priori des dizaines de milliers d'AED)

Fin de séance 19h40

Le secrétaire de séance

Murielle SEROL

Le président

Charles PIERRU